

Montauban, le 11 janvier 2011

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale du Tarn-et-Garonne

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
du second degré public et privé sous contrat d'association

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
S/C de messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés d'une circonscription du premier degré

DSP

Référence
MN/2011

Objet : P.D.A.S.R. 2011.

Dossier suivi par

Michel NOUGAROLIS

05.61.17.72.52

05.61.17.76.88

dsp2.ia82@ac-toulouse.fr

12, avenue Charles de Gaulle
82017 MONTAUBAN Cedex

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, la fiche **d'appel à projet** pour le plan départemental d'actions de sécurité routière 2011, ainsi que la **fiche bilan**.

La Direction départementale des territoires demandant de formuler un avis sur les projets des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement, vous voudrez bien **retourner l'imprimé joint "appel à projet" au service DSP 2 de l'inspection académique avant le vendredi 25 février 2011.**

Vous pouvez utilement vous rapprocher des coordonateurs « sécurité routière » départementaux :

- Monsieur Jean-Louis LAURENS, conseiller pédagogique de la circonscription de Montauban 2
- Madame Sylvie LUCZAK, principale du collège Antonin Perbosc à Lafrançaise.

La **fiche bilan** devra être retournée à la DSP 2 après la réalisation de l'action, à l'appui des factures justificatives.



L'inspecteur d'académie,

Michel NOUGAROLIS